

Registres d'Etienne Torrent

Notaire de Mende

3^E. 2907, livre seize d'Etienne Torrent, notaire par autorité royale.

f° 1, invocations divines

Deux feuillets de table analytique (la table est en partie erronée, la numérotation des folios est également fausse).

f° 2, table analytique

f° 5, vierge

f° 10, le 19 novembre 1478, contrat de mariage entre Guillaume Pontier, fils de Guillaume, de la Chaze (Laubies), et Marguerite Ebrard, fille de Pierre Ebrard, du Born. Etienne Ebrard, fils de Jean, constitue en dot à ladite Marguerite, trente-sept livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu des terres basses, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par ladite Marguerite audit Etienne, son neveu.

f° 12, le 25 novembre 1478, revente de cens par Jean Mazel, prêtre de la chapelle Saint-Etienne-Protomartyr de Mende, à Raymond Rastays, prêtre bénéficiaire de Mende et du collège de Tous les Saints, et à son frère, Jean Rastays, de Chanac, de cens qu'ils avaient vendus le 16 mars 1473 (ns).

f° 13, le 25 novembre 1478, vente de cens audit Jean Mazel par Etienne Albaret, prêtre bénéficiaire de Mende. Avec promesse de revente.

f° 13v°, le 22 décembre 1478, quittance par Jean Jourdan, marchand de Mende, à noble Guillaume Valdin, de tout ce que nobles Jean et Guillaume Valdin lui devaient.

f° 15, le 3 janvier 1478 (ns), contrat de mariage entre Jacques Gibelin, tisserand de Mende, fils de Pierre, originaire des Estrets (Arzenc-de-Châteauneuf), et Pierre Baldit, forgeron de Mende, au nom de sa fille, Antonie. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu de France, une gonelle en tissu teint de Marvejols, deux couvertures et deux linceuls.

f° 16v°, le 6 janvier 1479 (ns), association entre noble Jean Montanhac le jeune, de Mende, fermier du comte de Joyeuse pour le mandement d'Albugès, diocèse de Mende, d'une part, et Guigon Albi et Vital Jaymar, marchands de Mende, d'autre part.

f° 17v°, janvier 1479 (ns), quittance par Jean de Boda, fils de feu Jacques, à Vital Brun, de Sarrohl (Saint-Chély-d'Apcher).

f° 18, le 12 janvier 1479 (ns), contrat de mariage entre Antoine Salvat, tisserand de Mende, et Pierre de Montméjan, de Clusel (Saint-Etienne-du-Valdonnez), au nom de sa fille, Galharde. Le père constitue en dot cinquante livres tournois, une cote en tissu de France, une en tissu des terres basses, deux couvertures et deux linceuls.

f° 19v°, le 12 janvier 1479 (ns), contrat de mariage entre Pierre Vimenet, boucher de Mende, et Françoise, fille de Raymond Chausse, défunt citoyen de Mende. La mariée se constitue en dot la maison paternelle, sise par d'Aiguespasses, ainsi qu'une cote en tissu de France et une robe de sa mère.

f° 20v°, le 12 janvier 1478 (ns), contrat de mariage entre Pierre Chausse, fils de feu Raymond, de Mende, et Pierre Vimenet, au nom de sa fille, Jeanne Vimenet. Le père de la mariée lui donne en dot quatre-vingts moutons or, une cote en tissu de France, une cote en tissu des terres basses, les robes de la mère de la mariée, deux couvertures et deux linceuls.

- f° 21v°, le 12 janvier 1479 (ns), quittance des biens familiaux par Françoise, femme de Pierre Vimenet, fille de feu Raymond Chausse, à Pierre Chausse, son frère.
- f° 22v°, le 11 janvier 1479 (ns), revente à Pierre Gasc, de la Chaze (Laubies), d'un terroir qu'il avait précédemment échangé avec Pierre Nutrit, fils de feu Jean, de Roquos (Laubies).
- f° 23v°, le 13 janvier 1479 (ns), vente par Etienne Pessade et Jean Vital, de Bramonas (Barjac), à honorable homme maître Pierre Claret, notaire de Rodez, absent, mais Bertrand Claret, de Bramonas, présent, des fondations d'un chasal sis à Bramonas, confrontées au chemin qui va de Bramonas à Mende, à l'ort de Privat Thomas, au chemin ou passage qui va à l'ort de Jean Jourdan, appelé La Chavanha, contre six moutons or.
- f° 24v°, janvier 1479 (ns), quittance par Françoise Peytavin, veuve de Pierre Badaroux, de la Rouvière, à Jean Peytavin, son frère, et Pierre Peytavin, son neveu, fils dudit Jean, de Saint-Martin du Born, de quatorze livres et une de ses robes, constituées pour sa dot devant Guillaume Sequier, notaire de Mende.
- f° 25, le 13 janvier 1479 (ns), lods par noble Astorg de Cénaret, licencié en décret, prévôt et chanoine de Mende, au nom de sa prévôté, à Jean Bernard, notaire de Saint-Julien-du-Tournel, pour la borie dite de Villaret, que noble Antoine de Villaret, écuyer, seigneur de Cussac et de Serviès, et son fils, Bertrand de Villaret, lui ont cédée en nouvelle emphytéose, par acte reçu par Jean Cortes, notaire du Puy.
- f° 25v°, le 1(8) janvier 1479 (ns), obligation à Marguerite, femme de Bernard Abolenc, de Mende, par Jean Morgue, fourrier de Mende.
- f° 26v°, le 16 janvier 1479 (ns), protestation de noble Jean de La Panouze, chanoine de Mende.
- f° 27, le 21 janvier 1479 (ns), contrat de mariage entre Raymond Arzalier, du Born, et Antonie, fille de Pierre Tranchaceps, du Mas (Saint-Gervais). Le père donne en dot à sa fille cinquante-cinq livres tournois, une cote en tissu de France, une cote en tissu des terres basses, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père.
- f° 29, le 27 janvier 1479 (ns), vente par Raymond Nutrit, de Moledis (Saint-Gervais), et sa femme, Hélix, et Etienne le vieux et le jeune, leurs fils, et aussi le père au nom de ses filles nées d'Hélix, Catherine et Béatrice, à Bernard Born, marchand et tailleur de Mende, des maisons, courtils, chasaux, cours, orts, champs, et autres terres qu'ils ont au Moledis, confrontés au mas d'Aspres, de Bragaresse, de Moledis, contre cinquante-deux livres tournois.
- f° 30, le 28 janvier 1479 (ns), contrat de mariage entre Pons Vacheri, tisserand de Mende, fils de Pierre, et Guillaume Runel, chaussetier de Mende, au nom de sa fille, Marguerite. Le père de la mariée lui constitue en dot cinquante livres tournois, deux cotes en tissu de France, une gonelle en tissu des terres basses, deux couvertures et deux linceuls. Il constitue aussi en dot un étage de maison qu'il a acquis de Barthélémy Huc, pareur de draps de Mende, sis pan du Chastel.
- f° 33, le 30 janvier 1479 (ns), obligation de Pierre Poderos, de Croset (Lanuéjols), envers Privat Martin, laboureur de Lanuéjols, pour trois livres tournois.
- f° 33v°, le 2 février 1479 (ns), prorogation d'un compromis passé le 10 janvier 1478 (ns) entre les seigneurs de Corsac et de l'Olm.
- f° 34v°, le 20 février 1479 (ns), arrentement par Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, à Jean Bestion et Jaucelin Brolhet, de Mende, de sa prévôté, pour un an, contre cinquante écus d'or.
- f° 35, le 27 février 1479 (ns), quittance par Etienne Nutrit, fils de Raymond, de Moledis, à Bernard Born.
- f° 37, le 5 mars 1479 (ns), quittance par Catherine Bonenfant, femme de Denis Rodier, de Mende, héritière et donataire de Marguerite Bonenfant, femme de Guillaume Chalmond, tisserand de Mende, à Guillaume Chalmond, tisserand de Mende, présent, de tout ce qu'il lui devait.
- f° 38, le 18 mars 1479 (ns), quittance par Pons Marquon, fils et héritier universel de feu Raymond Marquon, de Badaroux, à l'héritier de Jean Tranchaceps, défunt, de Chanteruéjols, Agnès, sa veuve, présente, de neuf livres tournois que Tranchaceps devait selon obligation reçue par le même notaire.
- f° 39v°, le 26 mars 1479 (ns), vente par Antoine Coret, clerc, fils de Raymond, de la Malène, à noble Guillaume Talamas, de Saint-Chély-du-Tarn, d'un chasal, ort et courtil, sis au mas de Tarnat (Saint-Chély-du-Tarn), ainsi que d'un champ, sis audit lieu, contre cinq livres tournois.

- ° 41, le 26 mars 1479, obligation dudit noble Talamas envers ledit Coret.
- ° 41v°, le 29 mars 1479, vente par noble Guillaume Valdin, fils de feu noble Jean Valdin, de Mende, à noble Jean de la Panouze, dit de Loupiac, chanoine de Mende, de l'usufruit d'un de ses ors.
- ° 42, le 3 avril 1479, comptes entre Etienne Joyas et Jean Jourdan le vieux, de Bramonas (Balsièges).
- ° 43, le 3 avril 1479, obligation de Pierre Poderos, de Chadenet, envers Privat Martin, de Lanuéjols, pour trois livres tournois et dix gros en raison d'un prêt. Fait à Mende, en présence de Pierre Prun, capitaine de Laubert, Pierre Peytavin, de Saint-Martin du Born, et Jean Vital, clerc, de Mende.
- ° 43v°, le 5 avril 1479, compromis entre Guillaume Jourdan, prêtre de Saint-Julien-du-Tournel, et Antoine Privat, clerc habitant à présent Mende.
- ° 44, le 10 avril 1479, quittance dotale par Jean Chaular le vieux, de Bramonas (Barjac), à Jean Jourdan le vieux, de Bramonas (Balsièges), de deux livres en diminution de la dot d'Alaysie Jordanne, sa femme, selon contrat reçu par Antoine Boet, notaire.
- ° 44v°, le 8 avril 1479, obligation de noble Antoine de Beauvoir, dit Altier, de la paroisse de Prévenchères, envers Jacques Begon, garde du sceau de Julien, évêque de Mende, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens.
- ° 45, en avril 1479, vente d'un ort à la veuve de Guillaume Paulhac, notaire de Mende, contre dix-sept moutons or.
- ° 46, le 15 avril 1479, échange de biens entre Etienne Pelhissier, tisserand de Mende, et Etienne Daude, cordonnier de Mende. Avec obligation dudit Daude envers ledit Pelhissier, annulée le 27 octobre 1487.
- ° 46v°, le 15 avril 1479, lods par Pierre Rossald le jeune, bachelier en décret, curé de la Malène, bénéficiaire de Mende, bailli des autres prêtres de Mende, et Pierre Basalguette, prêtre et bailli, à Mondette, veuve de Guillaume Paulhac, défunt notaire de Mende, pour l'acquisition d'un ort qu'elle a faite de Philippa, veuve de Jean Daude, cordonnier, et Etienne Déodat, cordonnier, son fils.
- ° 49, le 15 avril 1479, lods par les baillis des bénéficiaires à Etienne Daude, cordonnier de Mende, pour l'échange qu'il a fait avec Etienne Pelhissier, tisserand de Mende.
- ° 50v°, le 6 avril 1479, donation pour solde par Jacques Dedet, prêtre de Mende, et par Antoine Dedet, fils et héritier universel de Pierre Dedet, tailleur de Mende, par le moyen de Gervais Dedet, son défunt frère, mineur de vingt-cinq ans, renonçant au privilège de restitution en intègre, et avec volonté dudit Jacques Dedet, prêtre de Mende, son oncle et tuteur testamentaire, à Pierre Martin, bachelier dans les deux droits de Mende, de la somme de quarante-six moutons or que leur doivent Louis de Lafont, défunt fils de Jean, de Mende, Pierre Vanel, fils de feu Pierre, et Barthélémy Lebraton, prêtre bénéficiaire de Mende, et cela pour solde de la même somme que ledit Antoine Dedet doit audit Martin.
- ° 53, le 17 avril 1479, lods par noble Guillaume de Naves, chevalier, coseigneur de Naves et seigneur de Mirandole (Chasseradès), au nom de sa femme, selon procuration reçue par Guillaume Ribayroles, notaire de Mende, à Etienne Daude, cordonnier de Mende pour l'échange qu'il a fait avec Etienne Pelhissier, tisserand de Mende.
- ° 54, le 19 avril 1479, ratification de la vente faite par Raymond Nutrit, sa femme, Hélix, et Etienne Nutrit le jeune, leur fils, faite à Bernard Born, marchand et tailleur de Mende, le 27 janvier 1479 (ns), par Antonie, femme dudit Etienne le jeune, puis quittance par lesdits Etienne le jeune et Antonie, audit Bernard Born.
- ° 56v°, le 30 avril 1479, arrentement par noble Jean de La Panouze, dit de Loupiac, chanoine de Mende, prieur de Fontans, et Jean Dolcet, bachelier dans les deux droits, séquestre commis par Nicolas Licum de Vulteris, vice-régent de la cour apostolique d'Avignon, en faveur des crédateurs dudit La Panouze, à Durand de Villard, prêtre de Fontans, dudit prieur de Fontans, pour trois années.
- ° 57v°, le 30 avril 1479, codicille de Jean Peytavin, prêtre, prieur de l'autel Sainte-Croix en la cathédrale de Mende, à son testament fait le 5 mai 1466, étant sain de corps, d'esprit et d'intelligence. Il ordonne que le jour de son décès les cloches soient sonnées selon la coutume, puis que son corps soit porté en la cathédrale, devant l'autel Sainte-Croix, avec cinq candélabres, et qu'il y soit porté par des prêtres choriers de Mende et que soit fait l'office des morts à haute voix et une messe basse. Et il donne pour cela une émine de vin, treize pains valant chacun deux deniers, et treize petites chandelles de cire. Il veut que chacun de ladite église qui y assistera reçoive quatre deniers, les autres trois deniers, et que ceux qui diront la messe basse aient quinze

deniers tournois. Il veut que sa neuvaine commence le deuxième jour après son décès et que soient offerts chaque jour sept pains à deux deniers, trois muids de vin, et sept petites chandelles, et que six prêtres fassent une absoute chaque jour et qu'ils aient quatre deniers tournois chacun. Il veut, le dernier jour de sa neuvaine, que treize prêtres fassent une messe de mort avec une absoute, et qu'ils aient chacun quinze deniers tournois. Il veut que soit dite la messe des confrères par la communauté des prêtres de Mende et il donne à chacun deux deniers. Il veut qu'à la fin de sa neuvaine commence sa quarantaine et donne pour chaque jour, un pain de deux deniers et un demi-muid de vin. Il veut, en outre, que le dernier jour de sa quarantaine soient appelés trente prêtres qui feront une messe de mort pour son âme et pour celles de ses parents, tant vivant que mort, et que soit faite une offerte de cinq pains à deux deniers, une coupe de vin et que chacun des prêtres ait quinze deniers. Il lègue à Isabelle, femme de Jean Molto, de Mende, pour ses services, une conche et un setier de seigle en mesure de Mende. Il lègue à Jacques (...), diacre, son bréviaire neuf à l'usage de Mende, à Paulette Nauton, sa servante, outre son salaire, une émine de froment et une émine de seigle, mesure de Mende, et une bassine de cuivre. Il lègue aux quatre céroféraires de l'église de Mende dix sous tournois. Il lègue divers meubles en bois (banc, tables, coffre) à son successeur à l'autel Sainte-Croix. Il lègue à Marquèze, fille de Jean Molton, de Mende, un chaudron en cuivre, deux récipients, et vingt-cinq livres tournois que lui doivent Pierre Plan et son fils. Il lègue à la communauté des prêtres et clercs de Mende tout ce que pouvaient lui devoir Guidon et Antoine de la Panouze, autrefois évêques de Mende, et les autres de la maison des La Panouze, dit de Loupiac. Il casse les legs faits à Raymond Robert, prêtre de Mende, à Astruge, fille de Raymond Liborel, et à Pierre d'Atgia, prêtre. Fait en l'ouvroir de la chapelle des Robins, en présence de Pierre Gerald, clerc, d'Allenc, Jean Castanhier, clerc, d'Altier, Jean Quatrebars, de Thoras, Jean Vital, de Mende, clercs, Jean Torrent, notaire de Mende, Jean La Botinia, prêtre, curé de Grandrieu, et reçu par Etienne Torrent, notaire royal.

° 59, le 10 mai 1479, testament d'Olivon Michel, prêtre bénéficiaire de Mende et pensionnaire de Chaudeyrac, qui élit sépulture à Mende, en la chapelle Saint-Pierre, devant l'autel du saint Ressuscité, au tombeau de François Bompar, défunt chanoine de Mende. Il adresse des legs à Jean Fenolh, son neveu, à Jean Aygli, fils de Pierre Aygli et Benoîte Fenolh, son neveu, à Jeanne Fenolh, sa nièce, à Hélix, fille de Jean Réversat, sa nièce, à Agnès, femme de Jean Reversat, à Catherine, femme d'Etienne Morrebrun, à Béatrice, femme de Mathieu Chassanh, ses nièces, à Marguerite Michel, sa sœur, veuve Fenolh. Il nomme héritier universel Olivon Fenolh, son neveu et filleul.

° 62v°, le 15 mai 1479, quittance par Guillaume Fosilhet, tisserand de Mende, à Pierre Hermentier, prêtre bénéficiaire de Mende, doyen de Quézac, pour deux cent quarante livres tournois.

° 64v°, le 15 mai 1479, cession par Antoine Gaudon, à Jean Richard, dit Coronat, cardeur de Mende, auquel il doit trois livres, d'une créance de trois livres sur Antoine Teyssier, notaire de Mende.

° 65, le 17 mai 1479, vente à Etienne Pascal, de Gerbald (Saint-Bauzile). Avec lods par Jean Martin, chanoine de Mende et bailli du chapitre.

° 67v°, le 22 mai 1479, obligation de Jean Tonel, hôte et cardeur de Mende, envers Jean Richard, dit Coronat, cardeur de Mende.

° 68, le 25 mai 1479, quittance par noble Jean de Gramond, bachelier en décret, chanoine de Mende, et Jean Martin, licencié en décret, bachelier formé en théologie, chanoine de Mende, baillis du chapitre, à noble Bernard de Cénaret, chevalier, baron de Cénaret et comtor de Montferrand, de quarante-neuf livres et huit sous tournois.

° 69v°, le 27 mai 1479, vente par noble Guillaume Valdin, fils de feu noble Jean Valdin, de Mende, à Garin Dumond, marchand de Mende, d'un champ sis à Mende, terroir de Saint-Ylpide, contre seize livres tournois.

° 70v°, le 3 juin 1479, requête de Jean Mathieu, notaire de Villefort, comme procureur des hommes de Villefort, devant Jean Dumas et Pons Vacheri, notaires de Mende.

° 71, le 9 juin 1479, quittance par noble Robert de Pompinhac à Jean Martin, licencié en décret, bachelier formé en théologie, chanoine de Mende.

° 73, le 26 juin 1479, vente par Pierre Charles le jeune, fils de Pierre, de Nogaret (Badaroux), à Simon Chabrit, notaire de Mende, d'un ort sis à Mende, terroir de Dolvières, contre cinquante moutons or.

° 74v°, le 3 juillet 1479, arrentement par Pierre Donet, archidiaque de Cussat, dans l'église de Clermont, chanoine de Mende, prieur de Saint-Préjet-du-Tarn, à Jean Martin, chanoine de Mende, de sondit prieuré de Saint-Préjet-du-Tarn, pour trois ans, contre soixante livres tournois par an.

° 76, le 3 juillet 1479, obligation dudit Jean Martin envers ledit Donet, pour soixante-dix livres tournois.

- ° 77, le 3 juillet 1479, accord entre Etienne Forestier, tisserand de Mende, et sa femme, Florette Scota, d'une part, et Etienne Barthélémy, tisserand de Mende, et Catherine Scota, sa femme, sœur de ladite Florette.
- ° 80, le 10 juillet 1479, vente par Laurent Del Ranc, de Gotayres (Saint-Gal), en son nom et au nom de Vital Del Ranc, à Richard Vanel, de Granouillac (Saint-Amans), d'un chasal et une pièce de terre sis à Granouillac, contre cinq moutons or.
- ° 83, le 16 juillet 1479, vente par Gitbert Terond cordonnier de Mende, à Jean Destructis, tailleur de Mende.
- ° 86, le 15 juillet 1479, cession par Etienne Bonald, tisserand de Saint-Chély-d'Apcher, à Bertrand Bonald, tisserand de Mende, auquel il doit six moutons or, d'une créance qu'il a sur un autre Bonald, de Ponges (Rieutort).
- ° 88, le 21 juillet 1479, ratification par Aygline, veuve de Jean Garnir, cordonnier de Mende, et Arnalde, sa fille, femme de Gitbert Terond, cordonnier de Mende, de la vente faite par ledit Terond, audit Destructis. Avec lods par le bailli du chapitre pour ladite vente.
- ° 90, vente à Jean Arzalier (mal numérisée).
- ° 90v°, le 2 août 1479, procuration de messire Simon Brun, maître de chant de Mende.
- ° 91, le 9 août 1479, inspection de deux coffres de documents qui sont entre les mains du chapitre par Jean Papard, notaire de Nîmes, lieutenant de maître Jean Petit, garde des archives royales de Nîmes.
- ° 91v°, en août 1479, obligation envers Antoine Tuset, tisserand de Mende.
- ° 92, le 14 août 1479, lods par noble Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, à Pierre Malel, marchand de Mende, pour un champ qu'il a acquis de Jean et Raymond Plan, frères, de Badaroux.
- ° 93v°, le 23 août 1479, procuration d'Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, en faveur de Raymond Frédald, licencié ès lois, chanoine de Marvejols, Bérenger Albi, bachelier dans les deux droits, et Guillaume Chaudeyrac, bachelier en décret, pour comparaître devant Jean de Montcalm, juge mage de Nîmes.
- ° 94, le 31 août 1479, accord entre Antoine Basset, prieur de Vabres, et Laurent Robin, curé de Chanac.
- ° 95, le 1er septembre 1479, obligation de Jean Chambon, sergent de Peyrefiche (Barjac), envers Pierre Vacheri, notaire de Mende, pour cinq moutons or.
- ° 95v°, le 3 septembre 1479, vente par Guillaume Fosilhet, tisserand de Mende, fils de feu Bernard, à Jean Petit, forgeron, de Mende, fils de feu Jean, d'une petite cave sise au pan de Champnau, à Mende, contre onze livres, deux sous et six deniers tournois.
- ° 96, le 4 septembre 1479, vente par Jean Pontier, de la Chaze (Laubies), à Pierre Dumas, du Mas (Laubies), d'une maison avec deux orts sis à la Chaze, contre dix-huit moutons or.
- ° 97, le 13 septembre 1479, procuration de noble Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, licencié en décret, en faveur de Bernard de Cénaret, seigneur de Cénaret et comtor de Montferrand, son germain.
- ° 97v°, le 17 septembre 1479, lods par Privat Robin, bachelier en décret, chanoine de Mende, bailli du chapitre, à Jean Petit, forgeron de Mende.
- ° 98v°, le 29 septembre 1479, obligation de Jouvenel, envers Guillaume Dedet, de la Fagette (Rieutort), annulée le 23 octobre 1479.
- ° 99v°, le 11 octobre 1479, vente par Jean Ponhet, de Saugières (Rieutort), à noble Jean Dumond, dit Chapelle, de Mende, d'un pré sis à Villeneuve contre douze livres tournois.
- ° 100, le 22 octobre 1479, transaction entre Jean More, prieur pensionnaire de Lanuéjols, et Jean Ferri, barbier de Mende, qui possèdent deux maisons contiguës à Mende, au pan d'Auriac.
- ° 100v°, le 28 octobre 1479, en présence de maître Girard, notaire de Mende, lieutenant de noble Antoine Grégoire, damoiseau, d'Ispagnac, bailli de Mende, pour Julien, évêque de Mende, émancipation de Pierre Vachery, notaire de Mende (l'acte n'est pas transcrit en entier).
- ° 102, le 28 octobre 1479, donation audit maître Pierre Vachery, non transcrite.

- f° 102v°, le 28 octobre 1479, inventaire à la demande de Catherine, sa veuve, fille d'Etienne Torrent, notaire de Mende, des biens des enfants de feu Barthélémy Abolenc, chaudronnier de Mende, qui il y a environ trois ans environ se rendit à Sumène (diocèse de Nîmes), et qui est mort à Clerguemort.
- f° 103v°, le 29 octobre 1479, obligation de Pierre Merle et Guillaume Bachalar, de Saint-Léger-de-Peyre, envers André Bodet, notaire de Serviès (Saint-Julien-du-Tournel), absent, représenté par son frère, Etienne Bodet, prêtre, pour six setiers de céréales en mesure de Peyre.
- f° 104, le 30 octobre 1479, lods par Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, à Etienne Cobe, de Badaroux, pour l'acquisition d'une pièce de terre qu'il a faite de Jean et Raymond Plan, de Badaroux.
- f° 105v°, le 3 novembre 1479, ratification par Pierre Charles, de la vente que son fils, Pierre Charles le jeune, a faite à Simon Chabrit, notaire de Mende.
- f° 106v°, le 4 novembre 1479, lods par Privat Robin, chanoine de Mende et bailli du chapitre, à Jean Vital, dit Thorerie, prêtre bénéficiaire de Mende, pour l'acquisition qu'il a faite d'un champ sis à Peyre de Jacques Portanier, de Combret (Villefort), agissant au nom de sa femme, Agnès, fille d'Etienne Gas, de Peyre (Saint-Frézal-d'Albuges), et qui avait été constitué en dot à ladite Agnès par son père.
- f° 108, le 4 novembre 1479, bail à cheptel par Martin Baldit, du Bleynard, qui reconnaît tenir du bétail de Pierre Besson, dit Fabri, cleric de Concoules (diocèse d'Uzès).
- f° 108v°, le 4 novembre 1479, lods par Guillaume de Naves, coseigneur de Naves et seigneur de Mirandole, à noble Jean Dumond, dit Chapelle.
- f° 110, le 6 novembre 1479, lods par Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, à Aldebert Pestre, de Badaroux, pour un bois et un champ contigus qu'il a acquis de Jean et Raymond Plan, de Badaroux.
- f° 111v°, le 6 novembre 1479, quittance des biens familiaux par Mondette, fille de feu André Tiern, de Borie (Badaroux), femme de Raymond Teyssier, tisserand de Mende, dotée selon acte reçu par Etienne Tribulat, notaire de Mende, à Durand Tiern, de Borie, son frère. Avec quittance dotale par ledit Raymond Teyssier audit Durand Tiern.
- f° 115, le 3 novembre 1479, vente par Pierre Companh, de Montméjan (Ispagnac), à Guillaume Sirvens, de Montméjan.
- f° 116v°, le 10 novembre 1479, contrat de mariage entre Pierre Gay, fils de feu Raymond Gay, tisserand d'Auroux, et Beyneyte, fille de Jean Fenolh, d'Auroux. Olivon Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, prieur de Chaudeyrac, oncle de la mariée, Raymonde, veuve de Jean Fenolh, mère de la mariée, Olivon et Jean Fenolh, frères de la mariée, constituent en dot à leur fille, nièce et sœur, la moitié indivise avec Jeanne, sœur de Beynette, d'une maison ou chasal, sise à Auroux, ainsi que des terres sises à Auroux, une cote en issu de France, une gonelle en tissu de Béziers, une cote en tissu burel du pays, une gonelle en tissu gris du pays, et trente-cinq livres tournois.
- f° 118, le 14 novembre 1479, quittance par Raymond Meyssonnier, de Chalvet (Servières), et Marguerite, fille de feu Pierre Meyssonnier, fils d'Etienne, dudit lieu, à Agnès, veuve de Jean Tranchaceps, de Chanteruéjols (Saint-Gervais).
- f° 119, le 14 novembre 1479, échange de biens entre Pons Tranchaceps et Agnès, veuve de Jean Tranchaceps, et Laurent de Lafont, tous deux de Chanteruéjols (Saint-Gervais). Pons et Agnès donnent un champ, dit "lo chap de Bous", confronté au clos de Vital Tiern, avec un chemin au milieu, au champ de Jean de Lafont, au champ appelé de la Coste de Pierre Tranchaceps, et au chemin qui va de Chanteruéjols à Chabrit. Lafont donne deux champs sis à Chanteruéjols, l'un dit "lo Replat", confronté au champ de Pierre Jouvenel, au champ de Barthélémy Daurat, au champ desdits Tranchaceps, l'autre confronté au champ de Guillaume Bigose, en la partie basse à l'ayrette de Barthélémy Daurat.
- f° 120, le 15 novembre 1479, contrat de mariage entre Barthélémy Dumas, tisserand de Mende, et Bertrand Vital, couvreur de Mende, au nom de sa fille, Catherine. Bertrand donne en dot soixante-dix livres tournois, deux cotes en tissu de France, une cote en tissu des terres basses, deux couvertures, deux linceuls et un édredon.
- f° 121, le 15 novembre 1479, vente par Antoine Ponhet, laboureur de Saint-Gervais, à Berthon de Lasfont, tisserand de Mende, d'un rot sis à Mende contre quinze livres tournois.

- ° 122, le 15 novembre 1479, quittance par Berthon de Lasfonds, tisserand de Mende, à Antoine Ponhet, laboureur de Borie (Saint-Gervais), son beau-frère, de quinze livres en diminution de la dot de sa femme.
- ° 122v°, le 17 novembre 1479, quittance dotale par Pierre de Peyre, chaussetier de Mende, à Guilhot Adatgier, cordonnier du Malzieu, de vingt-cinq moutons or assignés en dot par feu Jean Adatgier, père de Guilhot, à Isabelle, femme de Peyre et fille dudit feu Jean Adatgier.
- ° 124v° le 20 novembre 1479, contrat de mariage entre Etienne Ebrard, fils de feu Jean, du Born, et Cécile, fille de Guillaume Rodier, de Saugières (Rieutort). Guillaume Rodier donne en dot à sa fille quarante et une livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu des terres basses, deux couvertures et deux linceuls.
- ° 125v°, le 20 novembre 1479, obligation de Pierre Colonh, de Melhet (Rieutort), envers Jean Verdier, cordonnier du Malzieu, absent, représenté par son fils, Etienne Verdier, prêtre.
- ° 126v°, le 20 novembre 1479, quittance des biens familiaux par la susdite Cécile à son père, Guillaume Rodier.
- ° 127, (date mal numérisée), vente par Guillaume More, de Saint-Gal, à Philippe Chalier, de Saint-Gal, d'un pré contre douze moutons or. Avec lods, le même jour, par noble Astorg de Cénaret, prévôt de Mende.
- ° 128v°, le 25 et le 26 novembre 1479, lods par noble Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, à Guillaume More, de Saint-Gal, puis obligation dudit More envers ledit prévôt.
- ° 132, le 26 novembre 1479, quittance des biens familiaux par Catherine Vital, fille de Bertrand Vital, couvreur de Mende, future femme de Barthélémy Dumas, majeure de seize ans, mineure de vingt-cinq, à son père. Puis quittance dotale par ledit Barthélémy Dumas audit Bertrand Vital.
- ° 133v°, le 27 novembre 1479, vente par Arnald Runel, prêtre de Mende, à Etienne Ebrard, curé de la Rouvière, d'une maison de haut en bas sise au pan de Claustre, contre quatorze livres moutons or.
- ° 134, le 27 novembre 1479, obligation d'Etienne Ebrard, curé de la Rouvière, prêtre, frère de messire Vital Ebrard, envers Arnald Runel, prêtre de Mende, pour quatorze moutons or.
- ° 135, le 30 novembre 1479, lods par Jean Martin, chanoine de Mende, procureur de Pons de Salvinhac, licencié en décret, archidiacre de Mende, à Jean de la Bilherie, marchand de Serverette.
- ° 136v°, le 30 novembre 1479, lods par Privat Robin, chanoine et bailli du chapitre audit Jean de la Bilherie.
- ° 137v°, le 30 novembre 1479, quittance dotale par Etienne Catalan, de Colagne-Haute (Rieutort), à son beau-frère, Jean Hermentier de Raspalhac (Barjac), pour vingt et une livres, cinq sous tournois deux linceuls en diminution de la dot de Jeanne, fille de Michel Hermentier, selon contrat de mariage reçu par Jacques Verdier, notaire de Servières.
- ° 138v°, le 30 novembre 1479, quittance à messire Jacques Vigier, héritier de Pierre Vigier, prêtre de Civayrac (Saint-Pierre-le-Vieux).
- ° 139, le 2 décembre 1479, vente par Pierre Rodier, fils de Guillaume, du Chastelnouvel (Saint-Gervais), et Cécile sa femme, à Pierre Vital, fils de Jean, du Chastelnouvel, de diverses terres, contre soixante moutons or.
- ° 141, le 3 décembre 1479, lods par Jean de La Panouze et Privat Robin, chanoines et baillis du chapitre de Mende, à Etienne Ebrard, prêtre curé de la Rouvière.
- ° 142 le 4 décembre 1479, quittance par Guigon et Jean Nivolier, père et fils, tisserands de Mende, à Pierre Hermentier, prêtre bénéficiaire de Mende et doyen de Quézac.
- ° 142v°, le 4 décembre 1479, lods par Privat Robin, chanoine de Mende et bailli du chapitre, à Pierre Vital, du Chastelnouvel, pour l'acquisition qu'il a faite de son frère et convicte personne, Etienne Vital.
- ° 144, le 8 décembre 1479, vente par Alaycette, veuve de Guillaume Vital, du Chastelnouvel, et Jacques Vital, son fils, à Pierre Vital, fils de Jean, d'un bois sis au Chastelnouvel contre douze moutons or.
- ° 145, le 11 décembre 1479, lods par Privat Robin, chanoine et bailli du chapitre de Mende à Pierre Vital, frère et convicte personne d'Etienne Vital.
- ° 146v°, le 13 décembre 1479, obligation de Pierre Fargon, prêtre de Saint-Alban-d'Apcher (sic), diocèse de Mende, envers Jean Richard, dit Coronat, cardeur de Mende, pour dix moutons or.

- ° 147, le 16 décembre 1479, quittance dotale par Guillaume Durand, fustier de Mende, à Etienne Rog, de Malaval (Brenoux), de deux livres tournois sur la dot de sa femme, Catherine Rog.
- ° 147v°, le 16 décembre 1479, quittance dotale par Pierre Malaval, à présent habitant de Saint-Etienne-du-Valdonnez, à Jean Dossière, tisserand de Rieutort-de-Randon, des robes dotales constituées à Marguerite Dossière, sa femme, ainsi que deux linceuls, une couverture et vingt livres, selon contrat de mariage reçu par Etienne Chapelle, notaire.
- ° 148, le 31 décembre 1479, autorisation par noble Jacques de Corsac, seigneur de Vallescure et Mezeri, à Pierre Fabri, du Born, de faire un ou plusieurs moulins à blé ou à tissu (foulon) au mas Herm de Combettes, sur le pré qu'il possède, qui est nommé de la Asaguada, et qui se trouve dans la terre et seigneurie dudit Corsac.
- ° 149v°, le 3 janvier 1480 (ns), association des chapelles Saint-Michel in ambitu de la cathédrale de Mende, fondée par noble Bertrand de Corsac, défunt seigneur de Vallescure et de Mezeri, habitant de Mende, et Saint-Vincent martyr fondée par feu Bernard Solier, défunt prêtre bénéficiaire de Mende et du collège Saint-Lazare, et cela à la demande de noble Jacques de Corsac, patron de ladite chapelle Saint-Michel, et messires Jacques Chaldoreille et Etienne Vaysote, actuels chapelains de Saint-Michel et de Saint-Vincent.
- ° 151, le 3 janvier 1480 (ns), protestation de Guillaume Pigières, sergent de Mende, qui a une maison contiguë à celle de Guillaume Chalmond, tisserand de Mende.
- ° 151v°, le 5 janvier 1480 (ns), obligation de messire Balat, curé du Villard, envers le procureur de l'évêque de Mende.
- ° 152, le 5 janvier 1480 (ns), quittance de Pierre Basalguette, de Mende, à Richard Tondut, de Pigières Moyennes (Ribennes), pour six livres tournois u reste de la dot d'Astruge Gaye, femme de Basalguette, selon contrat de mariage reçu par Pierre Gibelin, notaire.
- ° 152v°, le 13 janvier 1480 (ns), obligation de Pierre Fargon, prêtre de Saint-Alban, envers Jean Richard, dit Coronat, cardeur de Mende.
- ° 153, le 15 janvier 1480 (ns), vente par Jacques Crozat, de Colagne-Haute (Rieutort), à Jean et Pierre Crozat, frères, dudit lieu.
- ° 154, le 20 janvier 1480 (ns), vente par Pierre Petit, bachelier ès lois de Mende, en son nom et au nom de noble Marguerite, sa femme, et de Guillaume Petit, chorier de Mende, son frère, par lesquels il fera ratifier, à Pierre Ros, marchand de Mende, d'un champ sis à Mende, terroir de Pissabiou, contre quatre-vingts livres tournois. Fait à Mende, en la maison de Jean Martin, chanoine de Mende, en présence dudit Jean Martin, chanoine, de Pierre Vanel, fils de feu Raymond, de Pierre Rossald le jeune, curé de la Malène. Puis, le même jour, ratification par ladite noble Marguerite, et par Guillaume Petit, chorier; faite en la maison de l'héritier de Jean Ros, en présence de Richard Bessière, argentier, Pierre Vanel, fils de feu Raymond, de Mende. Puis, le même jour, quittance par le vendeur, Pierre Petit, audit Ros, de quatre-vingts livres tournois; faite en la maison dudit héritier de Jean Ros, en présence de Guillaume Petit, chorier de Mende, Pierre Vanel, fils de feu Raymond, Pierre de Rouffiac, de Mende.
- ° 155v°, le 23 janvier 1480 (ns), quittance dotale par Guillaume Salel, de Saint-Geniez, diocèse de Vivarais, à Pierre Hermentier, doyen de Quézac, de deux robes en tissu teint de Marvejols, et vingt-huit livres tournois, sur la dot de Jeanne Velayt, fille de Jacques Velayt, selon contrat de mariage de Guillaume Clapier le vieux, notaire.
- ° 156, le 12 février 1480 (ns), échange entre Privat Tranchaceps, de Chanteruéjols, et Laurent de Lafont, dudit lieu. Privat donne une part du pastoral appelé "del Ortal" sis à Chanteruéjols, confronté au pastoral dudit Privat en deux parts, à la chapa Grangie dudit Laurent de Lafont, à une Peyrière dudit Laurent. Et Laurent donne une pièce de terre dite "la Grana", confronté au pré de Guillaume Porte, au rieu de Malaval, au pré dudit Privat Tranchaceps, dit la Grana, à la pièce de terre dudit Laurent, de Vital Tiern, et de Jean de Lafont.
- ° 156v°, le 2 mars 1480 (ns), lods par noble Pierre de Montjézieu, fils et convicte personne de noble Guilhabert de Montjézieu, chevalier, seigneur de Castelbouc, aux prêtres du collège Saint-Privat-de-La-Roche.
- ° 158v°, le 25 avril 1480, vente par Privat Dumas, de Chausives (Saint-Gal), à Richard Tondut, de Ribennes, d'un champ et d'un pré sis à Chausives, contre vingt-cinq moutons or.

f° 159v°, le 25 avril 1480, vente par Jean Dumas, de Chausives, à Privat Dumas, dudit lieu, d'un champ et d'un pastoral, contre vingt-cinq moutons or. Avec un lods par Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, audit Privat Dumas.

f° 161v°, le 27 juin 1480, accord entre Guillaume Pigières, sergent de Mende, comme mari de Saure, fille de feu Guillaume Pelat, de Servières, et Jean Pelat le vieux, de Servières, fils dudit feu Guillaume.

f° 164, le 21 juin 1480, lods à Jean Arsas, marchand de Serverette.

f° 166v°, le 10 juillet 1480, quittance dotale par Pierre Martin, du Mazel-Chabrier (Born), tant en son nom qu'au nom de feu Jean Martin, son défunt frère, à Vital Vital, beau-père dudit Jean, des robes dotales constituées par ledit Vital audit Pierre Martin avec Antonie Vidula, et audit feu Jean Martin avec Astruge, selon acte reçu par Jean Chabrit, notaire et de vingt-deux livres tournois.

f° 167, le 10 juillet 1480, quittance dotale par Michel Girbald, tisserand de Mende, à son beau-frère, Jean Rigald, d'Aspres (Saint-Gervais), des robes constituées en dot à Jeanne Rigald, femme de Michel selon contrat de mariage reçu par Jean Galtier, notaire, de Mende, et d'une couverture et deux linceuls, ainsi que de quinze livres tournois.

Lozère Histoire et Généalogie

3^E. 2908, livre d'Etienne Torrent par autorité royale.

Un feuillet avec des invocations divines

Deux feuillets de table analytique (la table est en partie erronée, la numérotation des folios est également fausse).

f° 1, le 10 juillet 1480, quittance des biens familiaux par Jeanne, femme de Michel Girbald, tisserand de Mende, majeure de vingt-deux ans, mineure de vingt-cinq, à Jean Rigald, d'Aspres (Saint-Gervais), son frère.

f° 2v°, le 17 juillet 1480, obligation de Pierre Claret, de Moulin floret (Salmon), et Guillaume Boniol, de Combes (Banassac), envers Guigon Alby, mercier de Mende, pour vingt et un moutons or pour la vente neuf palmes de velours gris, huit cannes de toile de peret, trois bonnets de Paris. Cancellée le 28 novembre 1480.

f° 4v°, le 22 juillet 1480, lods par noble Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, à Etienne Chalier, de Saint-Gal.

f° 6, le 4 août 1480, acceptation par Pierre Rossald, bachelier en décret, curé de la Malène, de la chapelle de Condom, à laquelle il est présenté par noble Ligier Alamand, patron de la chapelle de Condom, après la vacance par la résignation d'Olivon Michel, prêtre, de celle-ci, et du surplus et de la chorérie de Mende.

f° 6v°, le 4 août 1480, obligation de Guillaume Dedet, de la Fagette (Rieutort), envers Pons Vachery, tisserand de Mende, fils de Pierre.

La table analytique mentionne un codicille de messire Jean Peytavin, au folio 7. Ce codicille n'existe pas dans ce registre. De plus, il y a deux feuillets numérotés 6 et pas de folio numéro 7.

f° 8, le 14 août 1480, obligation de Mathieu Sochon, de Ponges, envers ledit Pons Vachery.

f° 8v°, le 5 septembre 1480, contrat de mariage entre Guillaume Privat, de Campo Albo (Sainte-Énimie), et Pierre Boyer, tisserand de Mende, au nom de sa fille, Aygline. Ledit Pierre Boyer donne en dot à sa fille soixante livres tournois, une cote en tissu de France, une cote en tissu du pays, deux couvertures et deux linceuls.

f° 11 le 20 septembre 1480, contrat de mariage entre Raymond Pépin, de Coulagnet (Saint-Gervais), et Catherine, fille de feu Etienne Avinhon, dudit lieu. Autre Etienne Avinhon constitue en dot à sa sœur quarante-cinq livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu des terres basses, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par Catherine à son frère.

f° 12v°, le 23 septembre 1480, revente par Privat Robert, bachelier en droit canon, bénéficiaire de Mende, et noble Jean Montanhac le jeune, bailli de la confrérie des avocats et notaires de Mende, aux héritiers de feu Guillaume Fozilhac, de cens que ledit Guillaume Fozilhac, de Bagnols, avait vendu le 7 août 1423 à Pierre Bethole, vicaire de la chapelle Saint-Jean-Évangéliste des avocats et notaires de Mende, selon acte de Guillaume Clapier, notaire de Mende.

f° 15, le 5 octobre 1480, lods par Jean de la Panouze, chanoine et bailli du chapitre, pour la vente faite par Jean et Pierre Mathieu, père et fils, de Quézac, à Guillaume Donsel, de Quézac, d'une pièce de terre.

f° 16, quittance dotale à Durand Tiern (mal numérisée).

f° 16v°, le 15 novembre 1480, vente par Raymond Vayron, tisserand de Mende, à Etienne Chabassut, fils de Pierre, de Mende, d'une pièce de terre sise à Chaldecoste, contre trois moutons or.

f° 19, le 16 novembre 1480, vente par Jean Ponhet, de Saugières (Rieutort), à Jean Amorel, tisserand de Mende, de toute sa part d'un bois et d'une pièce de terre sise à Coulagnet, contre douze moutons or. Avec promesse de revente.

f° 23, le 29 août 1480, compromis entre le chapitre de Mende et Etienne Ebrard, curé de la Rouvière et cellérier du chapitre.

f° 23v°, le 31 août 1480, prorogation de compromis entre le chapitre et le préchantre de Mende.

f° 23v°, le 1er septembre 1480, obligation de Simon Ros, à son frère, Pierre Ros, marchand de Mende, pour cinquante moutons or restant sur les comptes qu'ils ont faits entre eux. Avec quittance à Pierre Ros.

f° 25, le 9 septembre 1480, arrentement par les ouvriers de la fabrique de la cathédrale à messire Vital Molin de la confrérie Sainte-Marie pour la fabrique de la dite église contre cent vingt livres tournois et vingt setiers de seigle, vingt d'avoine.

° 28v°, le 21 septembre 1480, révocation par le chapitre des offices de sergent institués à Serverette en raison de nombreux abus.

° 29, le 2 novembre 1480, lods par les baillis du chapitre à Pierre Védrines, carrier de Saint-Chély, pour l'acquisition qu'il a faite de Jean Ponsonailles, de Sarrohh (Saint-Chély).

° 30v°, le 27 novembre 1480, arrentement par Jean de la Panouze, bailli du chapitre, et Etienne Ebrard, curé de la Rouvière et cellérier du chapitre, à Antoine Lunit, de Saint-André-de-Valborgne, du prieuré de Saint-Julien-d'Arpaon.

° 31, le 29 novembre 1480, los par Jean de La Panouze, bailli du chapitre, à Jean Vialette, prêtre, pour l'acquisition d'un petit clos autrefois ort de François Sabatier, dit Claustre, cordonnier de Mende.

° 32v°, le 29 novembre 1480, lods par ledit bailli du chapitre à Guillaume Guirald, du Croset-Sarrazin (Rimeize), pour l'acquisition qu'il a faite d'un chasal dit de "bon Johan", sis audit Croset, de Pierre Sarrazin, fils de feu Jacques, et de Jean Sarrazin, fils de Jean, du Croset Sarrazin.

° 33v°, le 2 décembre 1480, lods à Raymonde, veuve de Jean Boysson, et son fils, Etienne Boysson, des Bories (Badaroux), par Guillaume de Védrinelle, serviteur du prévôt de Mende.

° 35, le 9 décembre 1480, lods par Jean de La Panouze et Privat Robin, chanoines et baillis du chapitre de Mende, à Claude Taurand, notaire de Mende, à la suite d'un échange de possessions qu'il a fait avec Jacques et Bernard de Lafont, père et fils, barbier de Mende.

° 36v°, le 11 décembre 1480, lods par Privat Robin, chanoine et bailli du chapitre à Jean Amorel, tisserand de Mende, pour l'acquisition qu'il a faite de Jean Ponhet, de Saugières (Rieutort).

° 38, le 5 janvier 1481 (ns), lods par les baillis du chapitre de Mende à Pierre Batut, prêtre bénéficiaire de Mende, pour l'acquisition d'une maison sise au pan de Claustre qu'il a faite de la communauté des prêtres de Mende comme héritière d'Antoine Vaylet, prêtre bénéficiaire de Mende.

° 40v°, le 1er décembre 1480, présentation par le chapitre de Mende de Guillaume Castanier, prêtre, à la chapelle de Condom.

° 41, le 2 décembre 1480, obligation de Raymonde, veuve de Pierre Boysson, des Bories, envers Urbain Bon, tisserand de Mende.

° 41v°, vente à Bernard Bon (mal numérisée).

° 42v°, le 28 décembre 1481, acte entre Jean Vital, chapelain d'Auriac, et Marguerite, veuve d'Etienne Gely, de la Rouvière, comme tutrice de ses enfants qui possèdent une borie à la Rouvière

° 43, le 4 janvier 1482 (ns), obligation de Bertrand Fossat et Bernard Bret, de Quézac, envers le chapitre de Mende.

° 43v°, le 4 janvier 1481, autorisation à Pierre de Tremolo, curé de Chaudeyrac, de résigner sa cure en faveur de Pierre del Treve.

° 44, le 4 janvier 1480, quittance par Bertrand Geymar et Pierre Basalquette, prêtres et baillis des prêtres de Mende, et Jean Martin et le notaire récipiendaire, comme exécuteurs testamentaires de Guillaume Sabatier, chanoine défunt de Mende, à Guillaume Cobe, marchand de Mende, de quatre cent cinquante livres tournois, qu'il leur devait pour l'achat de vigne, maisons, ors, et autres biens dudit feu Sabatier, sis à Chaldecoste.

° 44v°, le 22 février 1481 (ns), lods par Jean Martin, chanoine de Mende, à Jean Chalcornat, forgeron d'Auroux, pour l'acquisition qu'il a faite d'Olivon Michel, prêtre, d'un chasal sis à Auroux.

° 46v°, le 22 février 1481 (ns), lods par le même, au nom du chapitre, à Privat Richard, marchand d'Auroux, pour l'acquisition qu'il a faite d'Olivon Fenolhet, tant pour lui que pour son frère, Jean Fenolhet, et pour leur oncle, messire Olivon Fenolhet, prêtre, d'un pré et d'un champ sis à Auroux.

° 47, le 16 novembre 1480, obligation d'Etienne Reversat, de Chausserans (Brugers), envers Astorg Trémolet, de Cénaret (Barjac). Cancellée en 1490.

° 48, le 23 novembre 1480, vente par Etienne Avinhon, de Coulagnet (Saint-Gervais), à Jean Molinier, de Gaunha (Saint-Gervais), d'un pré sis à Coulagnet, contre dix moutons or.

f° 51v°, le 15 décembre 1480, vente par Bombare, femme de Jean Malel, apothicaire de Mende, à Bernard Born, marchand et tailleur de Mende, d'un ouvroir sis pan du Chastel, confronté à la maison de l'héritier de feu Gonet Scot, à la charrière publique qui va de la place de Mende au Masel, et à la charrière qui va de la fontaine Sainte-Marie au dit Masel, et en sa part supérieur à la maison de l'héritier de feu Bernard Jouve, tailleur de Mende, contre quatre-vingt-trois moutons or.

f° 52v°, le 20 janvier 1481 (ns), vente par Cénote, veuve de Bernard Jouve, défunt tailleur de Mende, pour elle et pour son fils, Etienne Jouve, et Genciane et Hélix, ses filles nées dudit Bernard, à André Saint-Flour, prêtre bénéficiaire de Mende, de la moitié d'une cave confrontée à la cave de maître Jean Malel, à la maison du notaire récipiendaire, à la cave des vendeurs, contre dix-huit moutons or. Avec lods le 22 janvier par Privat Robin, chanoine et bailli du chapitre.

f° 53v°, le 21 janvier 1481 (ns), contrat de mariage entre Etienne Corbettes, fils de Jean pareur de draps, et Hélix, fille de Pierre Brunel, de Changefèges. Le père constitue en dot à sa fille soixante livres tournois, deux cotes, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la chambre de Bertrand Geymar, prêtre bénéficiaire de Mende, en présence de Pierre Duprat, chanoine de Mende, maître Jean Gloriand, professeur en théologie et carme, Pierre Privat, Antoine Privat, Guillaume Vaysote.

f° 55, le 21 janvier 1481 (ns), testament de Jean Corbettes, pareur de draps de Mende, qui élit sépulture au cimetière (laissé en blanc), au tombeau de ses parents. Sans legs pieux, il lègue à Antoine Corbettes, son fils dix livres tournois, à Astruge, sa femme, pour sa vie, un étage de la maison qu'il a acquis de Pierre Balmas, en laquelle Etienne Corbettes fera un fournel pour ladite Astruge. Et ledit Etienne payera ses funérailles. De plus, ladite femme pourra tester à des fins pies sur ses biens. IL nomme héritier universel ledit Etienne Corbettes, son fils.

f° 55v°, le 27 janvier 1481 (ns), quittance des biens familiaux à Pierre Brunel, de Changefèges, par ladite Hélix.

f° 57v°, le 1er février 1481 (ns), procuration de Guillaume Rodier, de Fauzières (Rieutort).

f° 57v°, lods à Privat Richard, d'Auroux.

f° 58, le 2 mai 1479, vente par Guillaume Dumas, de Saint-Gervais.

f° 60, le 15 mai 1481, vente par Guillaume Chalmond, tisserand de Mende, et sa femme, Agnès, à Guillaume Pigières, sergent de Mende, d'un étage de maison et des droits et servitudes de passage, contre quatre moutons or.

f° 61, début d'une copie moderne d'une transaction entre l'évêque de Mende, l'archevêque d'Arles, le commandeur de Gap-Francès, Odilon du Tournel passée en 1200, reçu par Jean de Charbes et Pierre de Saint-Maurice, notaire pour régler les fiefs des hommages du Gévaudan, aux archives d'Arles du commandeur.